

L'HISTORIOGRAPHIE RÉCENTE DE L'AFFAIRE DREYFUS (2005-2006)

À propos de quelques parutions

Emmanuel Naquet

Presses Universitaires de France | « [Revue historique](#) »

2007/2 n° 642 | pages 369 à 378

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130562924

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-historique-2007-2-page-369.htm>

!Pour citer cet article :

Emmanuel Naquet, « L'historiographie récente de l'affaire Dreyfus (2005-2006). À propos de quelques parutions », *Revue historique* 2007/2 (n° 642), p. 369-378.

DOI 10.3917/rhis.072.0369

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'historiographie récente de l'affaire Dreyfus (2005-2006)

À propos de quelques parutions

Emmanuel NAQUET

Sur « l’Affaire par excellence », selon la formule de l’helléniste Jean Psichari, tout n’a pas encore été dit comme l’illustrent la floraison d’expositions – dont celles du Musée d’art et d’histoire du judaïsme, de l’École normale supérieure, du Musée d’art et d’archéologie d’Aurillac, entre autres – et la moisson en cours d’essais, de biographies ou d’éditions critiques parus à l’occasion de la commémoration de la réhabilitation du capitaine. Il convient aussi de se féliciter de ce que la souvenance officielle, après une torpeur en 1994 et un réveil en 1998, s’est mise debout, comme poussée par la recherche historique.

En effet, si l’on peut être non pas surpris mais inquiet de la vanité et parfois de la vacuité « célébrative » de cette « démocratie d’émotion et de compassion [qui] sanctuarise à tout hasard des bouts d’histoire disjoints, des bribes de passé en charpie, pour apaiser des porteurs de mémoires qui la mettent au défi »¹, réjouissons-nous de cette profusion muséographique et historiographique, parce qu’elle permet de relier l’affaire Dreyfus, la République et ses enjeux passés et présents, et le rôle de l’historien dans le devenir de nos civilisations. Il est vrai que cet événement qui, pour l’histoire politique, correspond à un avènement de la modernité, est davantage qu’une affaire d’opinion ou qu’une faillite de l’Armée, ce que montre à l’envi la production scientifique.

1. Selon Jean-Pierre Rioux, *La France perd la mémoire*, Paris, Perrin, 2006, 228 p.

Le centenaire de 1994 avait été marqué par des publications de facture et de longueur différentes. Le livre court et dense de Vincent Duclert est réédité aujourd'hui et augmenté de « nombreux ajouts »². Au-delà du récit des tenants et des aboutissants de l'Affaire, on avait apprécié les stimulantes analyses sur l'archaïsme de la raison d'État quand nombre d'édiles renouaient avec l'éthique et le civique, la vérité et l'égalité, la tolérance et la justice. Or son « nouveau chapitre final » propose, à travers la leçon dreyfusarde, une lecture panoramique de cet âge des extrêmes qu'est le xx^e siècle. Si certaines appréciations mériteraient d'être approfondies, par exemple quand l'auteur affirme – avec un singulier et ce dernier qualificatif – que « l'extrême droite raciste et totalitaire est née en partie de l'Affaire » (p. 112), l'intérêt de ces pages réside dans l'analyse du savoir porté par les individus et les forces collectives.

On le sait, le long moment Dreyfus dévoile des engagements différents, voire divergents, mais il permet également d'accéder à ces patrimoines principaux que sont les droits de l'homme et du citoyen – et, en ligne de mire, l'État de droit. Par conséquent, l'Affaire « insiste sur la voie d'une République ouverte et solidaire, sur l'avènement d'une culture politique nouvelle, citoyenne et partagée ». À ce titre, l'appareil critique reflète l'objectif ambitieux, très largement atteint, d'aborder cette crise sous différents angles – l'antisémitisme, la presse, l'État, les forces politiques, les courants idéologiques, les élites et, en particulier, les clercs, avec des lacunes pour des champs récemment approchés, les partis politiques ou les associations comme la Ligue des droits de l'homme, sur laquelle Madeleine Rebérioux et d'autres ont multiplié les mises au point.

À évoquer l'apport des historiens souvent nourri d'approches sociologiques, anthropologiques ou politistes, on se doit de citer le collectif dirigé par Michel Drouin, jusqu'alors épuisé³. Il ne s'agit pas de revenir sur ce qui constitue plus qu'un dictionnaire, malgré son intitulé initial : après le précis serré de l'éditeur des œuvres de Clemenceau, le découpage reprend des contributions variées et inégales, mais en grande majorité enrichissantes, avec des manques – Ludovic Trarieux, Joseph Reinach ou le Conseil de guerre, par exemple. Outre un avertissement qui souligne quelques grandes avancées de la recherche, le lecteur a le bonheur de retrouver 1 128 références bibliographiques, elles-mêmes prolongées, pour les

2. Vincent Duclert, *L'affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, « Repères », 1994 ; nouv. éd. augmentée, 2006, 128 p.

3. Michel Drouin (dir.), *L'affaire Dreyfus*, Paris, Flammarion, 1994 ; 2^e éd. revue, 2006, 760 p.

années 1994-2006, par un supplément de 782 titres où les doublons, erreurs et omissions sont rares.

Parallèlement, des pages majeures ont été remises à la disposition du public. Ainsi ressort le riche *Dreyfusards ! Souvenirs de Mathieu Dreyfus et autres inédits*, paru en 1965 dans la collection « Archives », avec le concours de Marcel Thomas, Madeleine Rebérioux et Pierre Vidal-Naquet⁴. Soutenu par un très indispensable index établi par Benoît Farcy et des notes critiques toujours bienvenues, il reparait cependant sans une nouvelle introduction enrichie de la recherche dreyfusienne récente, laquelle aurait permis de souligner la portée de ce témoignage au regard des autres sources.

De son côté, Alain Pagès a réuni sur l'Affaire 22 textes, 3 suppléments historiques et un portfolio, malheureusement de mauvaise qualité⁵. Encadrés par une introduction de ce spécialiste de Zola, et par une préface de l'arrière-petite-fille de l'écrivain et une postface d'un des petits-fils du capitaine, qui se rencontrent de cette manière pour la première fois, ces écrits célèbres relèvent de l'analyse sociale, de l'interpellation de personnalités de l'État et d'une opinion publique. Si certains mots de Zola appartiennent au registre personnel – les entretiens donnés à la presse ou la lettre au condamné –, il s'agit presque toujours de paroles qui forment « un journal de combat » (p. 22), dès lors qu'elles sont destinées à ouvrir un espace de débat, à infléchir l'événement, à établir un bilan.

Fort différente est la correspondance entre Alfred et Lucie⁶. Faisant suite aux *Lettres d'un innocent*, publiées en premier lieu dans *Le Siècle* à partir du 19 janvier 1898 à l'initiative de Joseph Reinach, malgré les réticences de Lucie, aux *Cinq années de ma vie : 1894-1899* (Fasquelle, 1^{re} éd., 1901)⁷, aux *Souvenirs et correspondance publiés par son fils* (Grasset, 1936) et aux *Carnets, 1899-1907* (édition par Philippe Oriol, préface de Jean-Denis Bredin, Calmann-Lévy, 1998), ces 8 parties, judicieusement introduites, sont entrecoupées de reproductions de photographies, de lettres et d'images qui représentent des lieux et des moments de cette tentative de crime perpétrée par certains serviteurs de l'État. Si l'on dépasse les exceptionnelles scories – tel ce renvoi à la « p. xxx » –, l'appareil critique comporte

4. Robert Gauthier, *Dreyfusards ! Souvenirs de Mathieu Dreyfus et autres inédits*, Paris, rééd. Gallimard, coll. « Folio histoire », 2006, 344 p.

5. Émile Zola, *Combats pour Dreyfus*, introduction et présentations d'Alain Pagès, préface de Martine Le Blond-Zola, postface de Jean-Louis Lévy, Paris, Éd. Dilecta, 2006, 287 p.

6. Alfred et Lucie Dreyfus, « Écris-moi souvent, écris-moi longuement... ». *Correspondance de l'île du Diable (1894-1899)*, édition par Vincent Duclert, avant-propos de Michelle Perrot, Paris, Mille et une Nuits, 2005, 570 p.

7. Alfred Dreyfus, *Cinq années de ma vie*, préface de Pierre Vidal-Naquet, postface de Jean-Louis Lévy, Paris, La Découverte, rééd., 2006, 277 p.

26 pages de notes éclairantes, une chronologie précise – avec quelques lacunes quant aux événements familiaux (mort du « frère admirable ») –, une bibliographie « indicative », une table générale des correspondances passive et active entre Alfred et Lucie, d'une part, et entre Alfred et ses enfants, d'autre part.

Ce « récit », commencé le 4 décembre 1894 quand le capitaine sort du secret absolu, et achevé le 6 août 1899, une semaine après son arrivée à Rennes, dévoile un amour dont l'avant-propos suggestif de Michelle Perrot relève qu'il « cimente l'idéal du couple moderne qui puise ses racines dans la pensée des Lumières (...) valorise l'intime, le chez-soi, les enfants, et fait de la quête d'un bonheur paisible, dans la complémentarité des sexes, la clef de l'harmonie familiale et le fondement moral de la Cité » (p. 9). Écrites à l'occasion d'enfermements successifs – les prisons du Cherche-Midi puis de la Santé, le bague Saint-Martin, le *Ville-de-Saint-Nazaire*, les îles du Salut puis l'îlot du Diable avec son enclos, sa case et ses fers, la prison de Rennes –, ces 313 lettres sur environ 500 recensées, souvent inédites et pour la première fois croisées, permettent donc de mieux frôler ces intimités respectives et conjuguées et de mesurer au plus près l'intensité de la souffrance et la force de résistance d'un homme, d'une femme, de deux républicains pris dans l'administration de l'internement carcéral et dans la législation de la détention politique.

Car la déportation, dans ce que Michelle Perrot considère comme un « Guantánamo », réfère à un système préconcentrationnaire renforcé par la brutalité du ministre des Colonies André Lebon et du commandant des îles Oscar Deniel, avec toutes les caractéristiques de l'anéantissement physique et moral : l'éloignement, l'isolement, l'internement, l'enchaînement. Cet échange scripturaire sous contraintes, palliant une interdiction de parler puisque Lucie ne peut rejoindre son époux, tranche avec l'image raide du Dreyfus de ses procès. Recopié à partir de l'automne 1896, quelquefois censuré, voire détruit, toujours filtré et décalé – jusqu'à trois mois de retard –, ce dialogue authentique, « distendu par le temps, l'espace et les conditions carcérales » (p. 13), bien qu'à nos yeux jamais discordant, relève d'une « privation sensorielle ressentie comme une mutilation charnelle » (p. 14).

Cette autre victime qu'est Lucie, jusqu'ici plutôt délaissée par l'historiographie malgré les travaux de Michaël Burns⁸, resurgit à travers cette correspondance. Si Alfred est parfois empêché d'écrire

8. Michaël Burns, *Histoire d'une famille française. L'émancipation, l'Affaire, Vichy*, traduction de Béatrice Bonne, Paris, Fayard, 1994, 700 p.

par l'« Inquisition », son épouse répond, interroge, affirme, décrit, de sa propre initiative ou conseillée par son mari, comme si son visage était celui d'une « Marianne » par procuration. Se manifestent aussi, selon les termes d'Alfred Dreyfus, une « Mère et [une] Française » dont la mission est déterminante pour le foyer maintenu, pour le couple éloigné et retrouvé, pour la révision à atteindre.

Les très intéressantes introduction et postface de Vincent Duclert, prolongement et approfondissement d'articles antérieurs, restituent la place anthropologique de Lucie par rapport à son mari absent mais omniprésent. Elles mettent en avant un combat extraordinaire faisant éclater, selon nous, son rôle de « femme bourgeoise » (p. 509) sans doute à comparer avec celui d'Iлона Basch⁹. Les fonctions de la correspondance « comme relation affective, comme représentation du monde et comme exercice de la raison » renforcent, en effet, l'importance d'un « lieu de lutte » qui les « maintient dans la vie » et « devient la vie même » (p. 507).

Si le style de ces lettres peut prendre des accents religieux, cette correspondance laïque relève surtout d'un patriotisme qui puise dans une représentation de la France perçue comme la terre des droits de l'homme. Malgré le peu d'autonomie politique et sociale des femmes, la beauté de la lutte de Lucie pour faire appliquer le droit contre l'arbitraire d'un pouvoir rejoint une revendication de justice inébranlable chez Alfred. L'antisémitisme n'est donc pas explicitement évoqué mais la législation pénitentiaire, l'autorité militaire et le pouvoir politique, qui peuvent recourir à l'illégalité, découvrent les limites d'un régime susceptible de broyer un individu.

Or, de la réalité de cette personnalité, les contemporains, y compris dreyfusards, n'ont reçu qu'une image déformée, et la mémoire collective a pu non pas faire disparaître un homme inséparable de sa cause, mais estomper son identité et son caractère ; d'où tout l'intérêt de la biographie de Vincent Duclert¹⁰, alors que seuls quelques éléments historiques plus ou moins rapides cohabitaient jusqu'ici avec des témoignages familiaux sur cet « antihéros et témoin capital » (Jean-Louis Lévy). L'attrait capital des pages consacrées au principal acteur d'une tragédie sans figurants réside donc dans le projet de mieux connaître un Alsacien sans aucun doute, un Juif assurément, un patriote indubitablement, un homme à la recherche de son honneur confisqué et de sa dignité bafouée, mû par une

9. Victor Basch, *Le deuxième procès Dreyfus. Rennes dans la tourmente. Correspondance*, éd. par Françoise Basch et André Hélard, Paris, Berg International, 2003, 212 p.

10. Vincent Duclert, *Alfred Dreyfus. L'honneur d'un patriote*, Paris, Fayard, 2006, 1 280 p.

croissance civique en l'équité et par une exigence citoyenne de vérité qui défient la tyrannie.

Dans son « choix de l'histoire », l'auteur, comparant quasiment cet événement à la Révolution française, insiste sur la destinée étonnante d'un homme échappant à l'écrasement de la raison d'État et de la haine, à la mort lente par l'oubli et la barbarie. En cela, Dreyfus figure, à nos yeux, moins « un modèle de héros civique » qu'une cause paradigmatique faisant converger des mobilisations au service d'un patrimoine passé et à venir. En effet, l'Affaire est inséparable de 1789 et de la démocratie libérale qui avance au XIX^e siècle : elle n'annonce pas, mais rappelle et appelle, parce qu'elle puise dans cette culture républicaine nourrie d'un héritage de libertés, d'égalités, de fraternités, dans cet individualisme et ce libéralisme incomplets qui accompagnent un mouvement de démocratisation encore inachevé ; et c'est pour cela qu'elle dépasse la victime de cette machination politico-judiciaire. C'est d'ailleurs le sens des réflexions de Victor Basch apprenant la disparition du capitaine, alors que le Rassemblement populaire se forme et que, le 14 juillet 1935, certains dreyfusistes se rendent à la Bastille¹¹.

Cela dit, en réhabilitant l'homme et en dépassant sa représentation négative ou dépréciative, ce fort volume réactive la mission des historiens. L'incontestable érudition de Vincent Duclert, parfois desservie par la spirale vertigineuse d'une écriture qui n'évite pas les répétitions factuelles et n'hésite pas à laisser parler longuement les protagonistes, s'appuie sur les actes et les dits de la trajectoire de cet officier. Elle apparaît également, moins dans la nécessaire et quasi complète chronologie accompagnée d'un utile arbre généalogique, moins dans l'« approche bibliographique » à l'exhaustivité effectivement inatteignable, et pas davantage dans un index aux rares oublis, mais dans les 150 pages de notes rejetées en fin de volume, dont certains intitulés ne correspondent cependant pas aux chapitres du développement, ce qui peut troubler le lecteur attentif.

Ces petits détails formels n'enlèvent rien à la richesse des analyses qui s'éloignent d'une autre chronique de l'Affaire, et proposent plutôt de fusionner l'histoire d'un événement augurant la naissance politique du XX^e siècle et le cheminement non d'un « intellectuel », mais d'un idéaliste progressiste dont « l'investissement fut emblématique du lien fondé entre le citoyen et la justice, entre la société et la loi » (p. ix). Si l'on peut douter que d'emblée le capitaine « comprit la force du droit et l'histoire », la recherche sur les représentations et faits républicains a bien montré que ces

11. *Le Populaire*, 15 juillet 1935.

temps s'inscrivent encore dans une problématique, formulée avant 1894 mais approfondie et dynamisée lors de cette crise, de questionnement(s) de la Cité et des citoyens sur la vérité, la justice, le droit, la politique.

L'ampleur de cette contribution interdit de donner toutes les informations qui s'en dégagent. Tout au plus insisterons-nous sur les ruptures et continuités d'un itinéraire qui fait basculer un « rêve français », vers lequel la culture et le choix du capitaine le portaient, à une tragédie individuelle et nationale hors du commun, et en particulier sur la mise en lumière des démarches et enquêtes juridiques menées, et sur la participation d'Alfred Dreyfus à sa propre défense. En termes biographiques, le lecteur pouvait certes attendre plus quant aux relations entre le capitaine et certains justiciers dont Mathieu, singulièrement absent, ou quant à l'autre vie de l'officier après 1906. En revanche, l'auteur étudie en creux des institutions comme les justices civile et militaire et fait de l'histoire des mentalités quand il examine cet antisémitisme caché au sommet de l'Armée.

De surcroît, à travers cette appréhension de la silhouette dreyfusienne par excellence, l'historien, passionné par son sujet, polémique avec Jean Daniel (p. 27), questionne la notion de « grand homme » (p. 1053) en militant pour son « héros » qu'il voudrait faire entrer au Panthéon, met en lumière les manquements de la République – en parlant de « sadisme d'État » (p. 441) – et s'interroge sur les enjeux de mémoire. Fondé principalement sur les archives judiciaires et pénitentiaires, sur des témoignages, sur la prose de l'intéressé et les correspondances comme sur des études antérieures, ce portrait ne comporte cependant qu'une seule représentation d'Alfred Dreyfus, celle de la couverture de l'ouvrage.

Il faut dire que Vincent Duclert présente parallèlement un superbe livre illustré qui est plus qu'un parcours événementiel¹². La clarté du plan – malgré une maquette inversée en pages 58-61 –, la qualité de l'iconographie, avec une belle place laissée à la caricature de presse, la précision et la justesse des synthèses et des données – quoique Francis de Pressensé soit élu président de la Ligue des droits de l'homme en octobre 1903 et non en 1904 (p. 105) et que la « Ligue internationale contre le racisme » soit plutôt la Ligue internationale contre l'antisémitisme de Bernard Lécache, future Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (p. 203 et index) –, l'insertion avisée de citations, la mise en page pédagogique

12. Vincent Duclert, *Dreyfus est innocent ! Histoire d'une affaire d'État*, Paris, Larousse, 2006, 240 p.

offrent une mise en images qui n'abandonne rien à la scientificité du récit.

Bien sûr, on peut ne pas être d'accord avec certaines assertions que la pérennité de certaines associations contredit, comme celle annonçant la disparition du dreyfusisme « en tant que courant intellectuel et social » (p. 193) ; bien sûr, tel lecteur pourra regretter les trop rares représentations de dreyfusards des origines – le commandant Forzinetti, Ludovic Trarieux, Édouard Grimaux, Arthur Giry, Yves Guyot, Édouard Brissaud, Paul Reclus –, l'absence iconographique des Octave Mirbeau, Félix Faure, Arthur Ranc, Auguste Delpech, Ferdinand Buisson, Charles Seignobos, Georges Bourdon, ou de ces « femmes qui tenaient salon », Aline Ménard-Dorian, Geneviève Straus et la marquise Arconati-Visconti, entre autres, ou encore de ces justiciers rarement fêtés, les Leblois, Bertulus, Mornard, Bergougnan, Appleton et, en face, Lebon et Deniel ; bien sûr, certains observeront quelques doublons, en particulier sur l'anti-dreyfusisme. Mais l'ensemble permet à merveille de saisir le caractère polymorphe et multidimensionnel de l'Affaire.

Cette mise en perspective contemporaine ne doit pas faire oublier la réédition attendue de la monumentale *Histoire de l'affaire Dreyfus* de Joseph Reinach proposée par Hervé Duchêne, sur laquelle Vincent Duclert s'est justement appuyé¹³. Tandis que Pierre Vidal-Naquet inscrit le premier historien de l'Affaire dans la lignée des Hérodote, Thucydide et Tacite, la remarquable introduction dresse un portrait méthodologique et humain de ce « Juif de cour », ce républicain patriote qui fut un « personnage politique d'une importance considérable » au sein d'une famille pleinement intégrée dans l'État.

Au-delà des récits de vie des « frères Je-Sais-Tout », Hervé Duchêne analyse la genèse de ces sept livres grâce à la correspondance, abondante mais expurgée, rédigée ou reçue par cet « historien de l'immédiat », elle-même complétée par ses papiers et par une étude de presse. Éparpillés dans divers centres d'archives, ces matériaux complexes aux statuts différents sont analysés par l'éditeur qui travaille ainsi sur les écritures de l'événement et du souvenir comme sur la finalité moraliste de ce Junius par ailleurs Polybe, qui peut signer d'Argental. Ce publiciste devenu historien, en s'inspirant aussi de Saint-Simon, mêle « paysages politiques et portraits de contemporains, grandes scènes historiques et tableaux d'alcôve » (p. XLIX), et son récit constitue tour à tour et tout à la fois un drame

13. Joseph Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, éd. et introd. d'Hervé Duchêne, préface de Pierre Vidal-Naquet, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2006, 1 184 et 1 248 p.

et un « roman vrai » qui est une « œuvre de science et de conscience »¹⁴.

Au-delà, Hervé Duchêne examine succinctement les héritages dreyfusiens chez Georges Sorel, Daniel Halévy et Charles Péguy, et n'hésite pas à dire que l'Affaire, « nourrie par l'antisémitisme, préfigure d'une certaine manière l'horreur nazie » (p. xcv), en contradiction avec le préfacier de cette réédition qui écrivait qu'« éclairer l'affaire Dreyfus au moyen d'Auschwitz et de Treblinka, c'est avoir une conception tragique, non historique, de l'histoire, c'est raisonner comme si Hitler relevait de la fatalité, c'est raisonner comme un historien de l'Empire romain qui "prévoit" comme évident le triomphe du christianisme à l'époque de Trajan ou même à celle de Tibère, ou encore comme Charles Maurras, cet historiciste qui ne fut jamais un historien [et qui] s'écria le 27 janvier 1945, en s'entendant condamner à la réclusion à perpétuité : "C'est la revanche de Dreyfus !" »¹⁵

Il reste que l'introduction met bien en exergue l'éclatement du camp dreyfusard que l'arrêt de 1906 n'a pas freiné. Cette exceptionnelle décision, démontrant la primauté du civil sur le militaire, a été commémorée publiquement et s'est accompagnée d'actes publiés au moment même où le colloque se tenait en Grand'Chambre de la Cour de cassation, dans le lieu où l'arrêt solennel avait été prononcé¹⁶. L'ouvrage collectif, sans index ni bibliographie, relate, en particulier à partir des contributions nouvelles des praticiens appelés pour l'occasion, le travail de la haute juridiction et son rôle dans la jurisprudence et dans l'histoire du droit ; il propose également des mises au point sur les moments majeurs de ce qui fut aussi une affaire de justice.

Si cet arrêt juridique n'est pas l'achèvement historique de l'Affaire et s'il n'aboutit qu'à une victoire partielle avec l'amnistie des antidreyfusards et la réintégration incomplète du capitaine, s'il illustre un rythme syncopé entre la course de l'histoire politique et la marche d'une justice parfois tributaire des autres pouvoirs, il révèle l'engagement d'une grande partie de la Cour de cassation, sa prudence aussi, et souligne l'action de certains magistrats – Jean-Pierre Manau ou Manuel Baudouin, par exemple, que l'on retrouve dans les reproductions des pages centrales – en faveur de la démo-

14. Gabriel Monod, *Revue historique*, mai-août 1901, p. 130-131.

15. Pierre Vidal-Naquet, préface à Michael R. Marrus, *Les Juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus*, rééd. Complexe, Bruxelles, 1985, 348 p., p. XIV.

16. Cour de cassation (éd.), *De la justice dans l'affaire Dreyfus*, Actes du Colloque organisé par la Cour de cassation et la Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus le 19 juin 2006, Paris, Fayard, 2006, 419 p.

cratisation de la France. On le voit, « plus cette affaire est finie, (...) plus elle prouve (...). Elle revient, malgré tout, comme un revenant, comme une revenante » (Charles Péguy).

Emmanuel Naquet, dont la thèse, *La Ligue des droits de l'homme, une association en politique (1898-1940)* doit être publiée en 2008 chez Fayard, s'intéresse notamment aux intellectuels, aux associations, à la culture politique, aux droits de l'homme, sur lesquels il a publié différentes contributions dans *Le mouvement social. Matériaux pour l'histoire de notre temps, Jean Jaurès, cahiers trimestriels* ou *Mil neuf cent*. Avec Gilles Manceron, il vient d'organiser le colloque international « Être dreyfusard, hier et aujourd'hui », tenu à l'École militaire les 8 et 9 décembre 2006, à paraître prochainement.

Mots clés : Affaire Dreyfus, intellectuels, culture politique, justice, droits de l'Homme.

Key words : Dreyfus affair, Intellectuals, Political Culture, Justice, Human Rights.